



# Berchères Saint Germain Info

N°5

juin 2016

Après l'implantation des caméras de vidéo protection par Chartres Métropole, une nouvelle mesure de sécurité est mise en place dans notre commune afin d'améliorer la protection des biens et des personnes.

En accord avec les services de la préfecture, et de la gendarmerie, la participation citoyenne a été créée au mois de juin. Les modalités de cette démarche que j'ai initiée il y a plus d'une année, aboutissent après plusieurs réunions publiques avec la gendarmerie.

Aujourd'hui 10 habitants volontaires, répartis sur l'ensemble de la commune et enregistrés auprès des services de la gendarmerie, connaissent parfaitement le territoire et sa population. Ils restent à votre écoute en cas de phénomènes susceptibles de troubler l'ordre public.

Ces référents s'engagent à :

- Relever tout fait anormal (présence inhabituelle ou persistante d'individus ou de véhicules).
- Surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée.
- Diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.
- Être l'écoute des victimes (de cambriolage ou de vol) et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage.

***Il est rappelé que, quelle que soit la situation à laquelle il peut être confronté, le référent se doit d'agir de manière citoyenne. Son action ne se substitue aucunement à celle de la Gendarmerie et sa fonction ne lui donne aucune prérogative de police.***

La Municipalité plantera dans les prochaines semaines, une signalétique informant que la commune est pourvue d'un système de protection où certains résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de sécurité toute situation qu'ils jugent anormale.

Enfin, le nombre de référents n'étant pas figé, je reste ouvert à tout autre candidature et remercie déjà les 10 référents pour leur implication, qui sera pour vous une source de tranquillité et de bien vivre à Berchères-Saint-Germain.

Le maire

Dominique BLOIS

# Infos pratiques - Infos pratiques

## Inscriptions sur les listes électorales

Attention, pour pouvoir voter en 2017, il faut s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le **31 décembre 2016**.

Rendez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

**A savoir** : L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans



Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire...)

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16e anniversaire et les 3 mois suivants.

Les pièces à fournir

- une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance)



## Tranquillité vacances

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles.

Avant votre départ, remplissez le formulaire disponible sur internet et rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances.

<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Operation-tranquillite-vacances>

## Filibus à la demande

Les mardis et vendredis de 9h à 17h, un transport à la demande vous permet de rejoindre Chartres (Gare, Place Morard, Place Drouaise, l'Odysée) et les Pôles de santé de l'agglomération (Hôpital Pasteur, Clinique St François, Clinique Bon Secours, Clinique cardiologique de Gasville Oisème, Centre de soins les Boissières).



Sur simple appel la veille du déplacement avant midi, Filibus vient vous chercher à votre domicile.

## Numéros utiles

Mairie	<b>02.37.22.89.15</b>
Gendarmerie :	<b>02.37.91.27.10</b>
2, rue Jean Monnet – 28000 Chartres	
Guichet unique Chartres Métropole (eau, transport)	<b>02.37.23.40.00</b>
SIRP (école, cantine et garderie)	<b>09.62.53.68.23</b>

# Hier et aujourd'hui – Hier et aujourd'hui



Cette photo a été retrouvée dans les archives de la mairie.  
En quelle année a-t-elle été prise ? Reconnaissez-vous quelqu'un ?  
Si vous avez les réponses, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

## Mais d'où vient ce nom ?

### Rue Octave

Cette petite impasse doit son nom à Octave MARTIN, né en 1886 à Fresnay le Gilmert et décédé à Berchères en 1969. Il a épousé en 1911 Alina DEBU, sœur d'Emile DEBU qui a donné son nom à une rue de Saint Germain (voir BSG n°3). L'engagement municipal d'Octave MARTIN a duré 36 ans : il fut conseiller de 1929 à 1945, puis adjoint au maire jusqu'en 1959, et de nouveau conseiller jusqu'en 1965, date à laquelle son fils reprendra le flambeau.

### Rue Saint-Rémy

Dans cette rue, nommée jusqu'en 1980 « Chemin de la pompe d'en bas », se dressait la deuxième église de Berchères, consacrée à Saint-Rémy. Nous connaissons peu de choses de cette église : construite probablement vers le XVI<sup>e</sup> siècle comme sa consœur Saint-Pierre, elle mesurait environ 20 mètres de long sur 6 mètres de large. Son chœur était tourné vers Jérusalem et elle était entourée d'un cimetière. Elle a probablement été détruite, faute d'entretien, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**GUILLET Méлина**  
Diététicienne-Magnétiseuse

4 bis, rue du Préau  
28300 Berchères St Germain

34, rue de la Tannerie  
28000 Chartres

Sur rendez-vous  
Tél : 06.72.31.97.12  
melinaguillet26@gmail.com

**FACILEMENT BELLE**

COIFFURE A DOMICILE

DU LUNDI AU SAMEDI  
SAUF LE MERCREDI

06.27.15.90.26  
BERCHERES LA MAINGOT

# Fêtes – Fêtes – Fêtes – Fêtes - Fêtes



## Vœux

Le 8 janvier dernier a eu lieu la cérémonie des vœux de la municipalité, devant une centaine de personnes (habitants, entreprises partenaires, élus, associations...).

Après un rapide discours sur le bilan économique de l'année passée et les futurs investissements dans notre commune, le maire Dominique BLOIS a eu le plaisir de remettre une médaille du travail à l'un de nos concitoyens ainsi qu'un cadeau de la mairie, puis il a honoré trois berchérois, particulièrement investis dans toutes les actions organisées tout au long de l'année.



Un cocktail a clôturé cette soirée.

## Repas des anciens



Le samedi 19 mars, 75 personnes se sont retrouvées à l'Espace André Malvos pour le traditionnel repas des anciens de notre commune.

Cet hommage à nos anciens organisé par la commission des fêtes, a comme les années précédentes connu un vif succès.

L'accueil, la superbe décoration sur le thème du printemps, la qualité du repas ont remporté tous les suffrages des invités.

Cette année, un salon photo a permis à chaque couple de repartir avec un joli souvenir de cette journée agréable et pleine de la bonne humeur de nos anciens.

Merci à tous.



*Le banquet des anciens est offert à tous les habitants de la commune de plus de 65 ans. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, faites-vous connaître en mairie pour en bénéficier en 2017.*



## Bric à brac et Panier Beauceron

Malgré un fort investissement des équipes de la mairie et du comité des fêtes la journée du 22 mai n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Quelques courageux exposants, membres du panier beauceron et visiteurs ont bravés la pluie espérant une accalmie et l'apparition d'un rayon de soleil, malheureusement le mauvais temps a été le plus fort et la journée s'est terminée bien plus tôt que prévu.

## La Berchéroise

Notre fête du village aura lieu les 17 et 18 septembre, en espérant que le soleil sera de la partie !

Venez nombreux.

# Finances - Finances - Finances

## Un mot sur les comptes et les projets

L'exercice 2015 a été difficile, dans la mesure où nous devons faire face à des dépenses inévitables et des recettes en diminution depuis 4 ans.

Le budget primitif 2016 est presque la reconduction de celui de 2015, sachant que depuis 2012 la diminution de la dotation générale de fonctionnement (DGF) est passée de 71 016 € à 51 160 € en 2016. En quatre années nous avons perdus 42 259 €.

Nous avons supporté cette diminution grâce à la dotation de solidarité que nous percevons maintenant auprès de Chartres Métropole, ainsi qu'aux différentes mesures que nous avons prises dès 2015 :

- Compressions des dépenses de fonctionnement.
- Augmentation modérée de 2 taxes (taxe d'habitation & taxe foncière bâti).

Ce qui ne nous a pas empêchés de prévoir en 2016 un programme d'investissement de 66 817 € pour entretenir notre patrimoine et améliorer notre qualité de vie.

Et cela en respectant notre programme de diminution de la dette :

- au 31 12 2015 la dette était de 762 311 €
- au 31 12 2016 elle sera de 718 077 €
- au 31 12 2017 elle sera de et 671 261 €

Soit une dette par habitant de 809 €. Nous rejoindrons ainsi la moyenne de la strate des communes de notre taille.

Le compte de fonctionnement primitif 2016 s'équilibrera à 428 213 € contre 437 393 € en 2015.

Le compte d'investissement primitif 2016 s'élèvera à 138 149 € contre 134 999 € en 2015.

Ces bons résultats nous confortent dans la réalisation de nos différents projets à savoir entre autres :

- changement de portes et fenêtres des bâtiments communaux,
- aménagement paysager du cimetière et des entrées du village,
- remplacement du matériel informatique,
- sécurité routière,
- sonorisation de l'espace André MALVOS,

sans oublier l'enfouissement des réseaux dans la rue Emile DEBU.

James TOURNE 1<sup>er</sup> Adjoint assisté de Jean François MOULARD 4<sup>ème</sup> Adjoint

## Du nouveau pour la rentrée scolaire de septembre

Afin de sécuriser et de simplifier au mieux la journée de nos petits, de leur permettre d'être moins bousculés le midi, la mairie de Berchères-Saint-Germain, en accord avec le SIRP, a décidé la mise en place d'une cantine sur le site de l'école maternelle.

Après quelques travaux pendant l'été, cette nouvelle cantine, qui offrira les mêmes prestations que celle de Poisvilliers, devrait ouvrir ces portes à la rentrée de septembre.



Nous espérons que cette nouvelle installation apportera plus de confort aux enfants.

# Associations - Associations



La saison 2015-2016 a débuté par la reprise de la gymnastique d'entretien. Une trentaine de personnes fréquente les cours de gym douce et de gym tonique. Depuis la rentrée un nouvel instructeur, Monsieur HOUVET, anime ces deux cours en les terminant par un moment de détente et de relaxation très apprécié des pratiquants. Une séance de découverte au tir à la sarbacane, tir à la carabine laser et marche nordique a eu lieu en fin de saison.

En septembre une randonnée pédestre dans les bois de Berchères a regroupé 7 personnes.

Une quinzaine d'exposants était présente au baby grenier de novembre dans la salle de l'espace André MALVOS, tous de Berchères-Saint-Germain ou de Poisvilliers. Ce type de vide-grenier semble correspondre à un besoin, mais nous ne le programmerons pas la saison prochaine.

L'atelier d'art floral de décembre, animé par Mme LEFEVRE, au cours duquel nous avons réalisé un joli sapin de table, a été suivi par 7 personnes.

Un cours d'initiation au yoga a eu lieu en janvier auquel ont participé 8 personnes. Mme BOUTIN a su rendre la découverte de cette technique de bien-être et de détente très intéressante et praticable par chacun selon sa capacité physique.

Au mois d'avril une quarantaine de personnes a assisté à la pièce de théâtre « un rôle imprévu » au cours de laquelle quatre spectateurs se sont retrouvés malgré eux sur scène pour passer un casting en vue d'intégrer la pièce. Aucun n'a été retenu, mais la salle a bien ri.

Nous proposons aussi cette saison deux séances collectives de découverte de la sophrologie animées par Mme PALARES, une pour adultes, une pour enfants. Seule celle pour adultes a eu lieu. Les personnes présentes en sont ressorties détendues et sereines. Mais vu la faible participation lors de cette séance, l'activité prévue mensuellement la saison prochaine ne sera pas mise en place.

Les trois séances de gymnastique taoïste, les deux séances de gymnastique pour le dos, l'animation zumba de même que les deux autres ateliers d'art floral n'ont pas eu lieu.

Ayant mené les activités de l'association cette saison à seulement trois personnes et face à l'annulation de plusieurs activités faute d'un nombre suffisant d'inscrits, nous ne maintiendrons qu'un nombre restreint d'activités pour la saison prochaine.

Nous proposerons : la gymnastique d'entretien (un cours de gym douce, un cours de gym tonique tous les mercredis soirs), 2 ateliers d'art floral, 2 séances de yoga, 2 soirées spectacle.

Renseignements auprès de Mme MOULARD : 02 37 22 80 96  
Mme HATTON : 02 37 22 83 74  
Mme EUPHRASIE : 06 64 78 89 39.

Je vous convie à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 7 octobre à 20 h 30 à la salle de la rue Gabriel. L'assemblée générale est ouverte à tous, adhérents ou non.

Nadine MOULARD  
Présidente

# Associations - Associations

## Association des Parents des Petites Canailles



3 évènements à retenir sur ce 1<sup>er</sup> semestre 2016 pour l'Association des Parents de Petites Canailles :

Le **LOTO**, le 20 mars 2016. Des lots qui ont ravi les grands et les petits : TV LED, Babyfoot, Drone, Baptême de l'air, Forfait Paintball, Cours de cuisine enfants, ... Une réussite grâce aux nombreux lots offerts par nos partenaires et à la participation des familles !

La **CHASSE A L'ŒUF**, le 27 mars 2016. Les enfants de nos villages se sont retrouvés sur le stade de Poisvilliers pour la recherche des traditionnels chocolats de Pâques, un pot de l'amitié a clôturé la matinée.

La **KERMESSE DE L'ECOLE**, le 24 juin 2016. Au programme : spectacle des enfants de l'école, remise des dictionnaires aux élèves qui partent en 6<sup>ème</sup>, et animations qui enchantent toujours les enfants (structures gonflables, chamboule foot, pêche à la ligne, maquillage, bowling...).

Prochain rendez-vous : l'**ASSEMBLEE GENERALE** (date à définir fin 2016), l'occasion de connaître l'Association et de la rejoindre pour assurer le maintien de nos activités. Venez nombreux !

Nos recettes permettent d'offrir aux enfants des animations gratuites telles que le spectacle de Noël, la Chasse à l'œuf, d'organiser une belle kermesse et de verser une subvention à l'école pour aider **au financement des sorties scolaires**.

Merci encore à tous : enfants, parents, et grands-parents de nos villages, mairies, enseignants, associations locales et partenaires pour votre participation à nos manifestations.

L'équipe de l'Association des Parents des Petites Canailles

### Dates à retenir pour le 2<sup>e</sup> semestre 2016 :

Assemblée Générale : date à définir en fin d'année

Spectacle de Noël : vendredi 2 décembre 2016

# Etat civil – Etat civil – Etat civil

## Naissances



Ange FAGNOU  
Martin JAUNATRE  
Chloé GALINET  
Chloé THOMAS PILARES

21 janvier  
11 mars  
6 mai  
23 mai

## Mariage

Laura TCHERNOUTCHINE et Wilfried HOARAU



14 mai

## Décès

Fernand ROGER  
Simone CAZES née ROGER

26 février  
2 avril



Le confort à votre service  
[www.lamy-automatismes.com](http://www.lamy-automatismes.com)

**SHOWROOM BONNEVAL**  
15, rue Gustave Eiffel  
ZAC LA LOUVETERIE  
28800 BONNEVAL  
Tel.: 02 37 66 30 57  
Ouvert au public du lundi au samedi midi

**SIEGE SOCIAL**  
Berchères-Saint-Germain

**Particuliers & Professionnels**  
AUTOMATISMES DE PORTAILS - PORTAILS ALU, METALLIQUES - PORTES DE GARAGES  
PORTES D'ENTREE - FENETRES PVC, BOIS, ALU - VOILETS ROULANTS - PORTES BLINDEES



« à votre service depuis 2006 »

Pizza artisanales à emporter,  
paninis, prestos.

**Pâte fraîche maison**

1, avenue des Parigaudes 28300 JOUY  
☎ 02 37 22 34 16  
<http://lajovienne.skyrock.com>



# Environnement - Environnement

## Les 8 règles du village où il fait bon vivre

1. Été comme hiver, ton trottoir tu entretiendras



2. De tes animaux de compagnie, les déjections tu ramasseras



3. Dans la rue et dans la nature, tes détritrus tu ne jetteras



4. Dans tes poubelles, tes déchets tu trieras

5. Au pied des containers, d'ordures tu ne déposeras

6. Les plantations qui empiètent sur le domaine public, tu tailleras



7. Pour tes déchets verts, de feu tu ne feras

8. Les horaires de tonte tu respecteras



## Règles de bon voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

